

Challenge Régional Jeunes AUVERGNE RHONE ALPES

Les 23 et 24 septembre 2023 à St Pierre de Bœuf

En eaux vives, en eau calme, en équipe, en solo... chaque département est invité à relever le défi des 5 épreuves du CRJ 2023 !!!



**C'est 2 jours de kayak exclusivement pour les jeunes
et les kayakistes évoluant en sport adapté !**

Le CRJ, c'est la finale régionale AURA pour les benjamin.es, minimes et les kayakistes en catégorie adaptée. Ce challenge est organisé par les différentes commissions sportives du comité régional Auvergne Rhône Alpes afin de permettre aux jeunes de la région de se retrouver autour de différentes activités : la Course en Ligne, le Kayak Polo, le Slalom, la Descente et le Rafting.

Les objectifs du CRJ :

- Créer une émulation collective afin de relancer la motivation pour la nouvelle saison.
- Faire pratiquer différentes disciplines afin d'offrir aux jeunes une formation polyvalente du canoë-kayak et des sports de pagaie.
- Détecter/sélectionner les minimes (et futurs minimes) pour des actions à venir, régionales ou nationales : stage polyvalence minimes (23 au 27 octobre), stage minime CEL/descente au printemps 2023, fin de la sélection pour le championnat de France U15 des régions en descente (28 et 29 octobre), ...etc

Public concerné par le CRJ 2023 :

- Benjamin.es et minimes 2023, titulaires d'une pagaie couleur jaune à minima.
- Les 5 premiers poussins et poussines classé.es sur le CAURAJ 2023, s'il/elles sont titulaires d'une pagaie couleur jaune à minima sont invité.es sur le CRJ. La liste des poussin.es sélectionné.es sera diffusée mercredi 13 septembre (dernière épreuve CAURAJ le 10 septembre).
- Pratiquant.es du kayak sport adapté, sans limite d'âge.



A - FORMAT ET REGLES DES EPREUVES

Les formats proposés sont adaptés pour répondre aux caractéristiques de ces catégories et permettre de gérer les épreuves sur le week-end :

- Slalom (environ 14 portes en 2 manches)
- Course en ligne (chrono sprint sur 150 m en confrontation par 2, deux manches)
- Descente (entre 5 et 7 minutes) ;
- Kayak Polo (matchs de 2x7 minutes)
- Rafting (relais par équipe de département accompagné par un cadre)

Pour les minimes, les épreuves individuelles (course en ligne, descente et slalom) peuvent se courir également en canoë monoplace pour celles/ceux qui le souhaitent. Attention, pour cela, **le matériel doit être apporté par le club et il est impératif d'avoir le matériel nécessaire pour chaque personne qui souhaite doubler (pas de bateau identique pour deux jeunes)**.

A noter : Le classement individuel et par département se fera uniquement sur les résultats en kayak.

Course en Ligne : Les courses se réalisent en confrontation sur 150m en bateau de course en ligne, l'ordre et la combinaison des confrontations sont libres, mais chacun doit courir deux sprints. Le meilleur temps sera retenu pour le classement. L'utilisation d'une embarcation de CEL est obligatoire (l'organisation mettra à disposition des embarcations adaptées aux différents niveaux de pratique).



L'épreuve « course en ligne » se court obligatoirement en kayak monoplace, pour les minimes, elle peut se courir également en canoë monoplace si le club apporte le matériel.

Kayak Polo : les deux catégories ouvertes sont poussin.es-benjamin.es et minimes.



Les équipes (de département ou de club) jouent 2 ou 3 matchs (en fonction du nombre de participant.es) dans leur poule, tirés au sort. Les matchs se jouent en deux périodes de 7 minutes à quatre joueurs de champs et deux à trois remplaçants. L'ensemble des matchs doit être réalisé.

Le règlement polo est appliqué à l'exception de la poussée qui n'est pas autorisée. Dans le jeu, le jeu à la pagaie sera restreint laissant toujours la priorité au jeu à la main dans les situations de prise de balle en confrontation.

Les poussin.es invité.es seront inclu.es dans les équipes benjamin.es de leur club ou de leur département. Dans le cas d'une composition mixte benjamin.es / minimes, l'équipe sera classée en minimes.

Descente : L'épreuve se déroule en 1 manche, sur un parcours de 5 à 7 minutes.

L'utilisation du bateau de descente est obligatoire (bateau fibre ou wave hopper).

L'entraînement est libre sur le parcours avant le début des épreuves.

L'épreuve « descente » se court obligatoirement en kayak, pour les minimes, elle peut se courir également en canoë monoplace si le club apporte le matériel individuel.



Slalom : L'épreuve se déroule en deux manches, la meilleure des deux manches est retenue.

Le parcours ne sera pas monté à l'avance, la navigation est libre hors temps du sprint. Une ouverture en « tuning » aura lieu avant l'épreuve.

L'épreuve « slalom » se court obligatoirement en kayak, elle peut se courir également en canoë monoplace si le club apporte le matériel individuel.



Relais rafting : un raft par équipe de département devra effectuer deux ou trois descentes de bassin et valider quelques points de passages. Infos parcours lors du briefing. Chaque participant.e du département doit réaliser au moins une descente. Le bateau doit être barré par un.e cadre de club ou du département.





B- MATERIEL

Le matériel individuel doit être aux normes de sécurité en vigueur, cela concerne :

Les gilets

Les casques

Les chaussons fermés et avec semelle pour toutes les activités.

Le matériel pour les activités :

- Pour le kayak polo : les bateaux, gilets polo, casques à grilles, seront fournis par l'organisation.
➔ Il faut prévoir d'apporter des **pagaies plastiques** qui sont **obligatoires** et des **jupes** grand hilaire, prévoir aussi quelques jupes plastiques.
+ Un buff ou bonnet fin à mettre sur la tête peut permettre de mieux ajuster les casques prêtés...
- Pour la Course en ligne : les bateaux pourront être fournis (privilégier cependant les solutions internes).
- Pour la descente : une mutualisation des wave hoppers pourra être organisée si des sportifs ne disposent pas d'embarcations de descente (privilégier les solutions internes).
- Pour le slalom : l'ensemble du matériel est à apporter par les clubs. Chaque jeune doit être équipé de sa(ses) propre(s) embarcation(s). Le timing de la journée ne permettra pas d'attendre les échanges de bateau.
- Pour le rafting : bateaux, gilets, pagaies seront fournis par l'organisation. Prévoir casque et vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour (l'épreuve a lieu en fin d'après-midi).



C - PROGRAMME

➤ Samedi 23 septembre

10h – 11h30 accueil et entraînements libres

- Accueil des équipes et confirmation des inscriptions.
- CEL, entraînements possibles sur le plan d'eau.
- Entraînements Descente (Classique) et Slalom partie basse du bassin au-delà de la dérivation.

11h 30 - réunion des chefs d'équipes des départements.

12h30 - 17h → Tournoi kayak polo, tableau avec horaire des matchs à consulter sur place.

13h – 16h → Course en ligne, sprint sur 150 m en parallèle (deux manches à effectuer).

Les deux épreuves d'eau calme se font en simultané avec un passage en CEL libre par binôme.

17h30 Relais rafting

- Briefing et récupération du matériel à la base.
- Départ en Mass start, un bateau par département.

20h repas organisé par le Club Nautique de la Platière.

➤ Dimanche 24 septembre

9h30 Descente Eaux Vives : format course « classique » en une manche.

13h30 Slalom : deux manches, classement prenant en compte la meilleure.

- 13H30 Manche 1
- 15h00 Manche 2

16h45 Résultats, Classement et remise des prix du CRJ et du CAURAJ 2022.

NB : Ces horaires sont indicatifs, ils peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

D- Règlement CRJ kayak adapté :

Dans le cadre du CRJ 2023, les cinq épreuves sont ouvertes aux pratiquant.es du sport adapté. Les épreuves sont ouvertes sans distinction d'âge.

Par définition, ces épreuves seront adaptées en fonction des pratiquant.es présent.es et des caractéristiques de leur handicap. Pour cela il est nécessaire que les accompagnateurs et cadres formalisent quelle adaptation ou aménagement doit réaliser l'organisation.

La participation à une seule, ou à l'ensemble des épreuves est possible, permettant la présence des pratiquant.es sur une ou deux journées.

Pour chaque épreuve, l'embarcation et les modalités d'accompagnement, sur l'eau ou en bateau seront définis à l'avance, par le/la cadre accompagnant avec l'organisation.

Le matériel utilisé pour les activités peut être celui prévu dans le cadre de l'organisation du CRJ, (bateau de CEL, ou wave hooper), mais aussi tout autre matériel, si le/la cadre référent.e le préconise, afin de faciliter au mieux l'accès à l'épreuve (ex : K1 mer, K2, bateau rivière sur l'épreuve de descente etc...).

Les athlètes courant dans la catégorie sport adapté apporteront un bonus à leur équipe départementale en fonction de leur classement.

E – CLASSEMENTS

Un classement départemental et un classement individuel seront réalisés. Seuls les résultats réalisés en kayak seront pris en compte.

Pour le classement par département, les poussin.es sont classé.es dans le classement des « poussin.es-benjamin.es ». Les **3 meilleurs résultats filles** et les **3 meilleurs résultats garçons** de chaque catégorie (poussin.es/benjamin.es et minimes) seront pris en compte (soient 12 jeunes). Un bonus est attribué aux équipes ayant un.e participant.e en sport adapté.

Classement individuel :



Un classement par catégorie d'âge est réalisé : poussin.es, benjamin.es et minimes + un classement kayak adapté.

Le classement individuel repose sur les 3 résultats de courses individuelles en kayak : course en ligne, descente et slalom. Pour ces 3 disciplines, le premier de sa catégorie (âge et sexe) marque 0 points, le second marque 2 points, le troisième marque 3 etc... 55 points sont attribués par épreuve non présentée. La somme de ces trois résultats est effectuée et le classement est réalisé. C'est le plus petit score qui est devant.

A noter pour les poussin.es, que c'est leurs places dans les « scratches » poussin.es/benjamin.es qui comptent.

Le kayak polo et le rafting n'attribuent pas de points individuels mais permettent d'accéder au classement général si le/la jeune a effectué l'ensemble de ses matchs et a réalisé au moins un tour du relais rafting.

Classement départemental :

Un classement « Poussin-Benjamins », un classement « Minime » et un classement « général » sont établis.

- **Le classement départemental « poussins-benjamin » et le classement départemental « minime »**

Il sera établi en prenant en compte les 6 meilleurs résultats individuels (3 filles et 3 garçons de la catégorie d'âge) ainsi que les points du kayak polo. Si l'équipe est incomplète (moins de 3 filles ou moins de 3 garçons dans la catégorie d'âge), 55 points de malus sont attribués à l'équipe par épreuve non courue.

En kayak polo, le classement des départements sera effectué de la façon suivante. Chaque match de kayak polo joué par une équipe rapportera des points au département :

- Match gagné : 4 points
- Match nul: 2 points
- Match perdu: 1 point

Ces points seront additionnés. Un classement départemental « kayak polo poussins-benjamins » et « kayak polo minimes » sera alors établi. La première équipe départementale « Poussins-Benjamins » marquera 0 point pour le classement départemental « poussins-benjamin », la seconde, marquera 10 points, la 3ème marquera 20 points... etc. Il en sera de même pour les équipes départementale « minimes ». les exæquo ne seront pas départagés.

En cas de « groupements » de départements pour constituer une équipe (4 joueurs au minimum nécessaires), les points marqués seront acquis pour chacun des départements associés à l'équipe concernée.

- **Le classement départemental « général »**

Il est calculé en additionnant les points des classements « poussins-benjamins », « minimes », les bonus kayak adapté et les points « rafting » du département.

C'est l'équipe qui a le moins de points qui est devant.

Bonus kayak adapté : le/la première apporte un bonus de -100 points, le/la seconde un bonus de -90 points, le/la 3^{ème} un bonus de -80 points ... etc à son équipe départementale.

Les points pour l'épreuve de rafting : la première équipe à réaliser l'ensemble des tours du parcours marquera 0 points, la seconde marquera 10 points, la troisième, 20 points, etc...

F – INSCRIPTIONS

C'est aux clubs ou aux comités départementaux d'inscrire les meilleurs jeunes sportifs et sportives de leur territoire.

Pour les **benjamin.es et minimes, les inscriptions sont à faire par club sur le site FFCK avant le 19 septembre 2023, 23h.**

<http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

Indiquer seulement « régional » dans les critères de recherche.

Les minimes qui souhaitent doubler (K1/C1) en descente, en slalom et/ou en course en ligne, doivent être inscrits dans les deux embarcations sur le site.

Pour les poussin.es invité.es et pour les athlètes en catégorie kayak adapté, l'inscription est à faire via le formulaire d'inscription word et à renvoyer à clandrin@ffck.org

Un coût d'inscription de 12 euros par compétiteur/trice sera demandé comprenant la participation au challenge et le repas organisé par le Club Nautique de la Platière le samedi soir.

Pour les clubs inscrits : fournir une personne disponible pour l'organisation : jugement, chronométrage, logistique bateaux, etc ...

Infos Repas du samedi soir :



Le repas, préparé par le club Nautique de la Platière, est compris dans le prix d'inscription de chaque jeune. Possibilité de réserver des repas supplémentaires pour les adultes accompagnant aux prix de 12€ par repas, auprès de Claire Landrin via ce mail : clandrin@ffck.org avant le mardi 19 septembre.

Important : Il faudra prévoir sa propre vaisselle : couverts, assiette, gourde.

Infos Hébergements :

Aire de camping de l'Espace Eau Vive :

<https://www.espaceeauxvives.com/espace-eaux-vives/aire-naturelle-de-camping-de-lespace-eaux-vives/>
tel : 04 74 87 16 09

Camping de la lône :

info@campingdelalone.com
tel : 04 69 32 46 64



Gîte de la lône :

info@maisondelalone.com
tel : 04 69 32 47 47